RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

ZONE DE DISTRIBUTION : IVOY LE PRE (SMIRNE)

Conclusion sanitaire

2025

L'eau est conforme en pesticides. Le dépassement de la valeur indicative de 0,9 microgramme/l a cependant été observé pour le Chlorothalonil R471811, classé non-pertinent par expertise de l'ANSES. Un suivi renforcé a été réalisé sur ce paramètre. La mise en place de mesures destinées à améliorer la qualité de l'eau a été demandée à la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE).
Les autres paramètres sont conformes aux exigences de qualité. L'eau peut être consommée par tous.
En 2025, les PFAS ont été recherchés dans toutes les installations d' eau potable. Les résultats d'analyses sont conformes.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : L'ILE BOYARD N°1, L'ILE BOYARD N°2, LES PRES DE GROUERE (F1), LES PRES DE GROUERE (F2). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 478 personnes sur 1 commune (IVOY-LE-PRE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE IVOY LE PRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE SAS VAL DE LOIRE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR

Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **28/05/2026**

UDI **018000586**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution.
Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance.

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **7**
Valeur moyenne : **31 mg/L**
Valeur maxi : **33 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **192**
Valeur maxi : **0,062 microgramme/L (chloridazone desphényl)**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,157 mg/L**
Valeur maxi : **0,16 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,00025 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,001 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **24,3 °f**
Valeur maxi : **25,6 °f**

CHLOROTHALONIL R471811

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **1,02 microgramme/L**
Valeur maxi : **1,21 microgramme/L**

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale du Cher - 6 place de la Pyrotechnie Caserne Lariboisière Bâtiment D
2e étage - CS 80 003 - 18023 Bourges Cedex
02 38 77 33 00 ARS-CVL-DD18-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr